

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎09 54 50 7368

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Au cours des messes de la Pentecôte, ce week-end les quêtes sont faites pour la formation des futurs prêtres



Bulletin paroissial n°636 du 28 mai au 3 juin 2023

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE		
Lundi 29 mai	Riec – Pardon de N-Dame du Trémor	10h30	Mardi 30 mai <i>Ste Jeanne d'Arc</i>	18h00	ND de Kerbertrand
Samedi 3 juin <i>St Charles Lwanga</i>	Névez	18H00	Mercredi 31 mai <i>Visitation de la Vierge Marie</i>	18h00	ND de Kerbertrand
	Mellac				
Dimanche 4 juin La Très Sainte Trinité	Pardon de Lothéa - Quimperlé	10H30	Jedi 1^{er} juin <i>St Ronan, ermite</i>	9H00	Riec
	Querrien			16h30	EHPAD d'Arzano
	Riec			18H00	ND de Kerbertrand
Samedi 10 juin <i>St Landry</i>	Moëlan Confirmation	17h00	Vendredi 2 juin <i>Sts Marcellin et Pierre, martyrs</i>	9h00	Clohars
Dimanche 11 juin Fête Dieu	Bannalec	10H30		9h00	Ste Croix
	Clohars				
	Rédéné				
ATTENTION : pas de messe à N- Dame de l'Assomption de Quimperlé le 4 juin (pardon de Lothéa) et le 11 juin (La Kemperloise : course au profit de la Ligue contre le cancer, place St Michel)					

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION :

permanence le **samedi 3 juin** dans la sacristie de l'église Sainte Croix de 10h30 à 12H00. Il est possible de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

Assemblée de prière le dimanche 4 juin à 10H30 pour le pardon de St Jean (Scaër)

PRIÈRE DU CHAPELET

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) :

lundi à 17h15 ;

Chapelle St Maudet à Clohars le mardi à 18h00 ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18H ;

Église de Riec le mercredi à 18h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 18h

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 11h00 ;

Église de Tréméven : le dimanche à 17H30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Église de Tréméven le lundi de 9h30 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h00 à 11h30 ;

Église de Locunolé les mercredis de 20h à 20h30.

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-surBélon

Mercredi 31 mai, fête de la Visitation : dans l'élan de la Troménie de Marie et pour fêter la Vierge Marie au mois de mai, une veillée est organisée à l'église de Meslan (56) : messe à 18h, veillée à 18h30.

Dimanche 4 juin à 10H30 : pardon de la chapelle de Lothéa (Quimperlé). Il est possible de rester déjeuner sur place, à l'issue de la messe. Des coupons d'inscription sont disponibles à la sortie de la messe à Quimperlé et à l'accueil paroissial de Quimperlé.

Jedi 15 juin à 17H00 à l'église de Moëlan : reprise du temps de **prière d'intercession**.

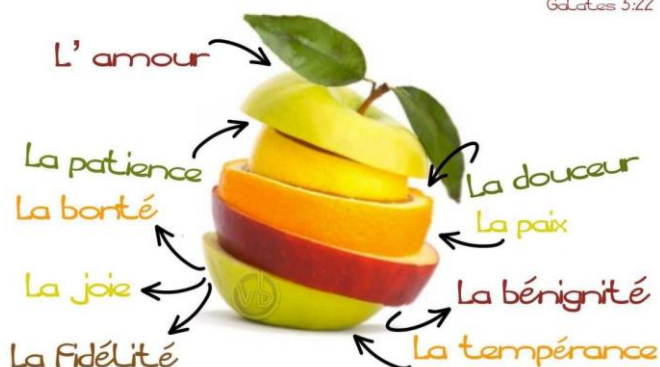
Le dimanche 25 juin prochain à la cathédrale de Quimper seront ordonnés prêtres pour notre diocèse Jean NIELLY et Samuel LE CORRE, ce dernier ayant été il y a quelques années séminariste en immersion dans notre paroisse St Coloman. Un car sera organisé pour celles et ceux qui souhaitent se rendre à la cathédrale pour cette belle occasion. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'accueil paroissial.

L'Hospitalité Diocésaine organise son **pèlerinage annuel** pour les personnes malades ou en situation de handicap du **11 au 17 septembre**. Pour les inscriptions s'adresser à Antoinette GUILLOU 06 16 53 80 59, ou 02 98 50 78 09. Les personnes valides qui souhaitent accompagner les malades peuvent s'inscrire auprès de Louis LE GUEN 02 98 06 12 88. Des hospitalisés vous proposeront leur revue ces prochains dimanches pour aider les malades à financer ce pèlerinage.

Les fruits de l'Esprit Saint

Mais Le Fruit de L'Esprit c'est...

Galates 5:22



C'est Saint Paul qui nous en parle dans sa lettre aux Galates : « *Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi.* » (Galates 5,22-23) Si l'on compte, cela fait 9 fruits.

Le catéchisme de l'Église catholique énumère 12 fruits : « *Les fruits de l'Esprit sont des perfections que forme en nous le Saint-Esprit comme des prémices de la gloire éternelle. La tradition de l'Église en énumère douze : « charité, joie, paix, patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuétude, fidélité, modestie, continence, chasteté » (Ga 5, 22-23 vulg.).* » (n°1832)

Pourquoi cette différence de nombre ? Le Nouveau

Testament était écrit au départ en grec ; lorsqu'il a été traduit en latin, par Saint Jérôme, le texte de Galates s'est « enrichi » avec la traduction de 3 fruits supplémentaires (on arrive ainsi au chiffre de 12, chiffre qui symboliquement exprime la plénitude !)

Quelle différence peut-on faire entre les dons de l'Esprit et les fruits de l'Esprit ?

Il ne faut pas trop vouloir séparer ces réalités, mais on peut faire la distinction suivante :

- Les dons de l'Esprit sont des dons de Dieu qui sont donnés à tous, comme des cadeaux que Dieu nous fait ; on peut recevoir tout d'un coup un don.
- Le terme « fruit » évoque non pas un don, mais une action progressive de Dieu en nous ; les fruits de l'Esprit mettent l'accent sur notre vie intérieure, qui se développe peu à peu et qui irrigue notre existence ; on ne reçoit pas tout d'un coup un fruit comme si c'était un don achevé que Dieu mettrait dans le cœur ; un fruit est le développement de la grâce de Dieu.

Les dons et les fruits sont complémentaires, et sont tous nécessaires à notre vie chrétienne. Souvenons-nous de ce que nous dit Saint-Paul : j'aurais beau avoir tous les dons, si je n'ai pas l'amour, cela ne sert à rien (1 Co 13,1ss)

Les fruits de l'Esprit Saint sont très liés les uns aux autres, au point que saint Paul dans sa lettre aux Galates parle au singulier du « fruit de l'Esprit », pour manifester l'unité de ce que donne le Saint Esprit (tandis que ce qui vient du diable divise au contraire ; le mot diable d'ailleurs veut dire « ce qui divise »)

(...) Regardons les fruits de nos arbres fruitiers qui mûrissent peu à peu, et rappelons-nous qu'un fruit ne mûrit pas du jour au lendemain. Il en est de même pour nous. Il faut du temps pour qu'un chrétien grandisse en maturité spirituelle. De mois en mois, nous produisons des fruits nouveaux ! (Apocalypse 22,2) Notre but doit être de toujours rechercher les fruits de l'Esprit, nous rappelant que c'est le Saint-Esprit qui est responsable de leur croissance, mais qu'il nous revient de mettre de la bonne terre, de l'engrais, d'arroser et de mettre au soleil ! Et n'oublions pas que le fruit grandit s'il reste rattaché à l'arbre : restons rattachés à Dieu ! Jour après jour, Dieu donnera aux fruits de grandir en nous, pour nous conformer toujours davantage à l'image de son Fils !

« *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure* » (Jean 15,16)

Du site Internet du diocèse de Bayeux-Lisieux